CHAVORNAY
au fil du Talent

A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

CK/sw

Chavornay, le 17 février 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

Corrections fluviales du Nozon

Lors de la séance du Conseil communal du 12.03.2020, votre Autorité a accepté un crédit de CHF 92'063.00 pour la part communale des travaux de corrections fluviales du Nozon.

Ce chantier, débuté en mai 2020, se terminera en 2021.

Une vidéo, https://youtu.be/qs7h1LShH6k présente les grandes lignes du projet et son interaction avec le monde agricole. Le chenal du Nozon autrefois étroit et rectiligne retrouvera plus d'espace pour ses berges.

Nous vous invitons à visionner cette vidéo.

Soutien à l'économie locale

La Municipalité vous informe que suite au lancement de l'action de soutien aux cafés-restaurants, les 4'000 bons repas prévus ont été souscrits. Au vu de la prolongation de la fermeture des cafés-restaurants la Municipalité a décidé d'émettre 2'000 nouveaux bons valable jusqu'au 30.04.2021.

Chauffage du Temple de Chavornay

La Municipalité tient d'ores et déjà à vous informer que l'installation de chauffage électrique du Temple de Chavornay est partiellement hors d'usage et qu'un projet de rénovation est en cours.

Le Temple figurant à l'inventaire des bâtiments historiques, note 1, le projet de rénovation se fait en collaboration avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine.

Programme de législature – Bilan final

Pour la 1ère fois, la Municipalité a élaboré un programme de législature. Pour rappel, ce programme représente un engagement formel et public, même s'il ne découle d'aucune base légale. Il a pour but de donner la vision de la Municipalité sur l'avenir de Chavornay. Au terme de cette législature, la Municipalité a jugé bon de dresser un bilan final de son action, afin d'évaluer ce qui a été mis en place depuis 2017 pour maintenir le cap fixé jusqu'en 2021.

La Municipalité est très satisfaite du travail accompli ainsi que de l'unité de la Municipalité issue de la fusion.

Par ailleurs, la Municipalité tient à relever le très bon partenariat développé avec le Conseil communal et la population afin de mener à bien les projets d'envergure et sensibles initiés au long de la législature.

A cet effet, vous trouverez en annexe le bilan final du programme de la législature 2017/2021.

Construction d'un immeuble de 10 logements adaptés et d'un Centre d'Accueil Temporaire (CAT)

La Municipalité vous informe que les 10 appartements de 2 pièces, tous PC compatibles, sont en cours de location pour une entrée prévue le 01.03.2021. L'attribution des appartements se fait par une Commission d'attribution composée d'un représentant de la société propriétaire, du Syndic et d'un Municipal pour la Commune de Chavornay ainsi que d'une représentante du BRIO du Réseau Santé Nord Broye.

Le CAT, d'une capacité de 10 personnes par demi-journée sera géré par la Fondation du Château de Corcelles-près-Concise, établissement médico-social.

Rue de la Cité – Changement de nom

La Municipalité déplore la connotation péjorative associée parfois au nom de **Rue de la Cité**; une réflexion a donc été menée dans le cadre du réaménagement du quartier de Lougilloux-Mollenchire concernant la possibilité de le changer pour une dénomination plus plaisante.

Dans cette optique, la Municipalité souhaite trouver une nouvelle appellation de concert avec la population, c'est pourquoi elle a décidé de procéder à un sondage via le Chavornay Infos. Elle proposera dans les options suivantes :

- **Sans changement.**
- **Rue de Lougilloux** - De longue date et de mémoire d'homme, cet endroit porte le nom de lieu-dit "Lougilloux-Mollenchire". La Municipalité propose ce nom en trait d'union avec notre histoire.
- **Rue des Corbeaux** - La Municipalité propose ce nom en clin d'œil au sobriquet (surnom) des habitants de Chavornay.
- **Autre suggestion …**

La Municipalité

Annexe : Bilan final du programme de législature